

CIRE DE CARNAUBA T1-T4**CIRE CARNAUBA****SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Solide.
Ref. nr : REACH : EXEMPTÉ
Nom commercial : CIRE DE CARNAUBA T1-T4
Numéro CAS : No CAS : 8015-86-9
Numéro EC : No CE : 232-399-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

* Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
cire de carnauba	: 100 %	8015-86-9	232-399-4		EXEMPTÉ	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Premiers secours : Consulter un médecin si une indisposition se développe.

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau : Contact avec le produit chaud - risque de brûlures graves. Immerger, refroidir la partie exposée dans l'eau froide. Ne pas enlever le produit solidifié sur la peau. Consulter un médecin.

CIRE DE CARNAUBA T1-T4

CIRE CARNAUBA

SECTION 4 Premiers secours (suite)

- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Consulter un médecin si une indisposition se développe. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation : Aucun(es) dans des conditions normales.

- **Contact avec la peau** : Contact avec le produit chaud - risque de brûlures graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- **Agents d'extinction appropriés** : Poudre. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone.

- **Agents d'extinction non appropriés** : Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : La décomposition thermique génère : CO, CO2, fumée

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Utiliser une protection respiratoire recommandée. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages peuvent être glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Produit chaud Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

CIRE DE CARNAUBA T1-T4

CIRE CARNAUBA

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Manipulation** : Produit chaud + eau = risque d'éclaboussures
Eviter la production de poussières.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Danger d'explosion des poussières. Dans certaines conditions.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage**
- Stockage** : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
- Stockage - à l'abri de** : Rayons directs du soleil.
Chaleur.
Agent oxydant.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Ne pas respirer les poussières.
En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé.
 - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié si le produit est manipulé à chaud.
 - **Protection des yeux** : Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.
 - **Protection des mains** : Non requis.

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique à 20 °C** : Solide.
- Couleur** : Brun(e).
- 9.1.b. Odeur**
- Odeur** : Caractéristique.
- 9.1.c. Seuil olfactif** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.d. pH** : Non applicable.
- 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.g. Point d'éclair**
- Point d'éclair [°C]** : >150

CIRE DE CARNAUBA T1-T4

CIRE CARNAUBA

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

- 9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : Aucune donnée disponible.
9.1.k. Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.
9.1.l. Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative : Aucune donnée disponible.
Densité : 0.85 - 1.05 g/cm³
9.1.n. Solubilité
* Solubilité : Solvants organiques.
Solubilité dans l'eau : Insoluble.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau : Aucune donnée disponible.
* 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité : > 200
9.1.q. Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité
Viscosité : (120 °C) < 100mPas (DIN 53019)
9.1.s. Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

point de goutte 70-90 °C (DIN 51801)

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité thermique : Production d'acroléine à haute température.
Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Danger d'explosion des poussières.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes susceptibles de provoquer une explosion.
Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

CIRE DE CARNAUBA T1-T4

CIRE CARNAUBA

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sur le produit : N'est pas supposé toxique.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2 000 (biblio)
Irritation de la peau (lapin) : Inconnu.
Irritation des yeux (lapin) : Inconnu.
Sensibilisation : Inconnu.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques : Ne présente pas de risque spécifique pour l'environnement.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Nettoyer l'équipement à l'eau chaude et au savon.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

CIRE DE CARNAUBA T1-T4

CIRE CARNAUBA

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document